

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Mida Agri 830 Post Red

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: BE2022-0001-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0028600-0005

Table des matières

| | |
|---|---|
| Informations administratives | 1 |
| 1.1. Noms commerciaux du produit | 1 |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation | 1 |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides | 1 |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s) | 3 |
| 2. Composition et formulation du produit | 3 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide | 3 |
| 2.2. Type de formulation | 4 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence | 4 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) | 4 |
| 5. Conditions générales d'utilisation | 7 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 7 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 8 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 8 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 8 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 9 |
| 6. Autres informations | 9 |

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

| |
|------------------------|
| Mida Agri 830 Post Red |
|------------------------|

1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|--|-----------------------|-----------------------------------|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | Christeyns NV |
| | Adresse | Afrikalaan 182 9000 Gent Belgique |
| Numéro de l'autorisation | BE2022-0001-00-00 1-5 | |
| Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 | BE-0028600-0005 | |
| Date de l'autorisation | 27/05/2022 | |
| Date d'expiration de l'autorisation | 31/01/2032 | |

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

| | |
|---|-------------------------------|
| Nom du fabricant | Christeyns N.V. |
| Adresse du fabricant | Afrikalaan 9000 Gent Belgique |
| Emplacement des sites de fabrication | Afrikalaan 9000 Gent Belgique |

Nom du fabricant

Christeyns s.r.o.

Adresse du fabricant

Vitovska 453/7 742 35 Odry République tchèque

Emplacement des sites de fabrication

Christeyns s.r.o. 742 35 Odry République tchèque

Nom du fabricant

Christeyns Food Hygiene sas

Adresse du fabricant

ZA Les Farges 24580 Rouffignac St. Cernin France

Emplacement des sites de fabrication

ZA Les Farges 24580 Rouffignac St. Cernin France

Nom du fabricant

Betelgeux sl

Adresse du fabricant

Poligono Industrial Raconc, Parcelas 2 y 3 CP 46729 Ador - Valencia Espagne

Emplacement des sites de fabrication

Poligono Industrial Raconc, Parcelas 2 y 3 CP 46729 Ador - Valencia Espagne

Nom du fabricant

Christeyns France sa

Adresse du fabricant

31 Rue de la Maladrie 44120 Vertou France

Emplacement des sites de fabrication

31 Rue de la Maladrie 44120 Vertou France

Nom du fabricant

Christeyns Manufacturing Italy srl.

Adresse du fabricant

Via Aldo Moro 30 20042 Pessano con Bornago Italie

Emplacement des sites de fabrication

Via Aldo Moro 30 20042 Pessano con Bornago Italie

Nom du fabricant

Christeyns UK Ltd.

Adresse du fabricant

Rutland Street BD4 7EA Bradford Royaume-Uni

Emplacement des sites de fabrication

Rutland Street BD4 7EA Bradford Royaume-Uni

| | |
|---|--|
| Nom du fabricant | Christeyns Food Hygiene Ltd. |
| Adresse du fabricant | 2 Cameron Court, Winwick Quay WA2 8RE Warrington Royaume-Uni |
| Emplacement des sites de fabrication | 2 Cameron Court, Winwick Quay WA2 8RE Warrington Royaume-Uni |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Clover Chemicals Ltd. |
| Adresse du fabricant | Clover House, Macclesfield Road, Whaley Bridge SK23 7DQ High Peak Royaume-Uni |
| Emplacement des sites de fabrication | Clover House, Macclesfield Road, Whaley Bridge SK23 7DQ High Peak Royaume-Uni |

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|---|---|
| Substance active | 1322 - Acide L-(+)-lactique |
| Nom du fabricant | Purac Biochem BV |
| Adresse du fabricant | Arkelsedijk 46 4206 AC Gorinchem Pays-Bas |
| Emplacement des sites de fabrication | Arkelsedijk 46 4206 AC Gorinchem Pays-Bas |

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|----------------------|--------------------|----------------------|------------|-----------|------------|
| Acide L-(+)-lactique | | Substance active | 79-33-4 | 201-196-2 | 8 |
| Isopropanol | Propan-2-ol | Substance non active | 67-63-0 | | 1 |
| 2-butoxyethanol | 2-butoxy-1-ethanol | Substance non active | 111-76-2 | | 0 |

| | | | | | |
|---|---|----------------------|-------------|-----------|---|
| Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs | Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs | Substance non active | 85536-14-7 | 287-494-3 | 0 |
| Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts | Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts | Substance non active | 68891-38-3 | 500-234-8 | 0 |
| 1-heptanol, 2-propyl-, 7EO | 1-heptanol, 2-propyl-, 7EO | Substance non active | 160875-66-1 | 605-233-7 | 0 |
| Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts | Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts | Substance non active | 85586-07-8 | 287-809-4 | 0 |
| Akypo LF1 | Polyoxyethylene octyl ether carboxylic acid | Substance non active | 53563-70-5 | 611-013-1 | 3 |

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Porter un équipement de protection des yeux.

Porter des gants de protection.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

Éliminer le contenu dans un conteneur approprié

Éliminer le récipient dans un conteneur approprié

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation 2.1 - Désinfection des trayons après la traite

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Sans objet

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: bacteria
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: levures
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur - dans les exploitations laitières : désinfection des trayons après la traite, par trempage.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: trempage
Description détaillée:

Tremper tous les trayons dans un gobelet de trempage jusqu'à ce qu'ils soient entièrement couverts.

Appliquer le produit sur l'ensemble du trayon et ne pas l'essuyer (3-10 ml par animal et par traite).

Laisser sécher.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 3-10 ml du produit/de la vache/de l'événement de traite

Dilution (%): /

Nombre et fréquence des applications:

Actif contre les bactéries et les levures

Avec le produit non dilué

Temps de contact de 5 minutes

À +30°C

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidons de 10, 20, 25 l (PEHD)

Cuves de 200 l (PEHD)
GRV de 1000 litres doté d'un bouchon vissé (haut) et d'un robinet (bas)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

S'assurer que les trayons sont propres avant de les utiliser.

Tremper tous les trayons dans un gobelet de trempage jusqu'à ce qu'ils soient entièrement couverts.

Appliquer le produit sur l'ensemble du trayon et ne pas l'essuyer (3-10 ml par animal et par traite). Laisser sécher pendant 5 minutes.

Si le produit est stocké à +4-7°C (c'est-à-dire dans un réfrigérateur), il doit "revenir" à la température de référence avant d'être utilisé.

Pour des raisons d'hygiène, le port de gants et de vêtements de protection est fortement recommandé

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Ne pas déverser la solution dans la fosse à lisier, mais uniquement dans le réseau d'égouts.

Porter des lunettes de protection.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

Toujours se laver les mains après avoir manipulé le produit.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Ne pas stocker à des températures supérieures à 30 °C.
Protéger du gel.
Durée de conservation : 12 mois

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

1. Toutes les surfaces à désinfecter doivent être nettoyées avant la procédure de désinfection, à quelques exceptions. Ensuite, l'utilisateur doit nettoyer, rincer et évacuer les liquides de nettoyage des surfaces à désinfecter.

2. Cycle de désinfection:

- Si nécessaire, les produits doivent être dilués dans l'eau potable avant utilisation.
- Le taux de dilution et le temps de contact dépendent de l'utilisation envisagée.
- Rinçage final (à l'eau potable) : cf. la description de la méthode d'application associée à chaque utilisation.

Récipients ouverts. Les petits récipients sont transférés manuellement dans des réservoirs ou des cuves de dilution, alors que les grands récipients sont pompés dans des réservoirs par une pompe.
Pour toutes les utilisations, aucune période d'attente n'est requise après application du produit biocide ou entre deux applications, ou le prochain accès par des humains ou des animaux à la zone dans laquelle le produit biocide a été utilisé.
Le nettoyage des équipements doit être effectué à l'eau.

5.2. Mesures de gestion des risques

Éviter le contact avec la peau et les yeux
Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Conseils généraux : En cas de doutes ou lorsque les symptômes persistent, consulter un médecin.
EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Immédiatement laver abondamment à l'eau. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver à l'eau et au savon et continuer de rincer pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Immédiatement rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement le 112/une ambulance pour une assistance médicale.
EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112/une ambulance pour une assistance médicale.
Arrêter la fuite sans prendre de risques, si possible.
Ne pas contaminer les eaux souterraines et de surface.
Empêcher toute entrée dans le réseau d'égout ou de distribution d'eau.
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer conformément aux réglementations locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Ne pas stocker à des températures supérieures à 30 °C.
Protéger du gel.
Durée de conservation : 12 mois

6. Autres informations